

Chemiré-le-Gaudin



L'église de Saint-Benoît

Le hameau de Saint-Benoît forme un triangle, au centre se situe l'église. Celle-ci est dédiée à Saint-Benoît, patron principal cité comme patriarche d'Occident, et à la Sainte-Vierge, patron secondaire. Elle était à la présentation de l'abbaye de la Couture. La seigneurie de la paroisse était annexée à la terre et fief de Préaux, propriété dépendant aujourd'hui de Chemiré.

L'église de style roman du XII^e siècle est toute petite, remarquable par sa porte latérale (côté sud) dont la voussure est cintrée et ornée d'un cordon d'étoiles.

Quant au superbe clocher en campanile, aujourd'hui il n'en reste rien suite à un incendie causé par la foudre.

Il subsiste dans l'église quelques peintures murales du XVI^e à siècle qui représentent « le Dict des Trois morts et des Trois vifs » inscrites à l'inventaire des bâtiments de France le 12 décembre 1980.

Plusieurs très belles statues sont présentes :

- Saint-Sébastien, pierre, XVI-XVII^e siècles
- Saint-Scholastique, terre cuite, XVI-XVII^e siècles
- Christ en croix, terre cuite, XV-XVI^e siècles
- Saint-Benoît XVII-XVIII^e siècles
- Saint-Avertin, calcaire, XVII^e siècle

Toutes ces statues ont été inscrites à l'inventaire des Bâtiments de France, le 22 juin 1982.

En 2003, il a été découvert à l'extérieur, près de l'entrée de l'église, côté droit, un tombeau de chevalier qui serait peut-être du XVI^e à siècle, certains parlent du XII-XIII^e siècles. Cette stèle comporte une croix de procession, un écu et une épée ; elle est donc complète. Elle a été adossée debout à l'entrée de l'église.

L'église acquise de l'administration départementale fut vendue en 1802 à des particuliers pour la somme de 400 frs et c'est le curé Louis Pasquier qui la rachètera avec le vieux cimetière en octobre 1824 au prix de 200 frs pour la sauver de la destruction. Elle appartient désormais à la commune de Chemiré. La messe y est célébrée une fois par an et sert très occasionnellement à des baptêmes.

Le nouveau cimetière est situé sur une pente de coteau à quelques centaines de mètres de l'église et continue d'accueillir les défunts de Saint Benoît. La grande croix est due au travail du sieur Fournigault, ouvrier de Chemiré le Gaudin.

Il était d'usage dans cette paroisse que les parents de personnes qui y ont été enterrées, aillent rafraîchir leurs fosses le jour des morts, c'est-à-dire bêcher la terre qui les recouvraient. (cf Pesche).



Le « Dit des trois morts et des trois vifs »



Intérieur de l'église de Saint-Benoît, tel qu'il était à l'origine

Le hameau de Saint-Benoît, autrefois commune et paroisse jusqu'au décret impérial du 14 décembre 1809, possède une église construite au XIIe siècle.

Au fil des années, elle a subi les assauts du temps mais aussi des hommes. Son clocher n'a pas résisté à une tempête. Mais son chœur a disparu dans une opération immobilière puisqu'il a été annexé par une maison voisine. Quant à la nef, devenue une sorte d'entrepôt, elle a été privée de

sa porte sud (très belle, paraît-il) rendue aveugle par un jardin privatif. Enfin, sur ce mur sud, on peut voir et lire la plaque en ardoise à la mémoire de Louis Pasquier, (1765-1847), un des derniers curés de Saint-Benoît, dont une très bonne biographie a été publiée par Bernadette Galiègue dans le bulletin municipal de 2012 (cf. ci-après La légende du curé Pasquier).

Sur le mur nord, il persiste les traces d'une fresque dont les personnages illustrent le « Dit (légende) des trois morts et des trois vifs ». Cette légende relate en images la rencontre auprès de la croix du cimetière de trois squelettes et de trois jeunes nobles à cheval. L'état de la fresque est très médiocre car elle a fait l'objet dans les années soixante d'un piquetage intempestif, véritable sacrilège culturel. Et ce, à l'insu, peut-on le penser, de la mairie pourtant propriétaire de l'église. Cette représentation murale du « Dit des trois morts et des trois vifs », qui remonte au XIVE siècle peut être retrouvée en France dans plus d'une cinquantaine de sanctuaires dont quatre dans la Sarthe (Auvers-le-Hamon, Courgenard, Moitron-sur-Sarthe). Cette légende permet aux morts d'inviter les vivants à se préparer pendant leur existence terrestre à la vie éternelle. Elle a aussi donné lieu à des textes en vieux français qu'on peut résumer ainsi :

« Jeunes gens vous êtes beaux mais vous serez un jour comme nous, nous qui avons été comme vous êtes aujourd'hui ».

L'association de Saint-Benoît répond à sa mission de défense du patrimoine en rappelant ce témoignage du passé.

Gilles Guy,
Président des « Amis de Saint-Benoît »

La légende du curé Pasquier



L'église de Saint-Benoît avec son clocher, au début du XXe siècle

De nombreux personnages importants ont marqué notre commune. Monsieur Louis Pasquier naquit à Crannes en Champagne le 14 août 1765 : après ses études, il embrassa la vie religieuse dans l'ordre des Bernardins et fit ses vœux le 26 mars 1787, tonsuré le 22 septembre. Il n'était pas encore prêtre, mais clerc. Il fut alors envoyé à l'Abbaye de Champagne où il demeura jusqu'à la révolution. Ensuite, sa vie fut très tourmentée.

Le 4 avril 1791, il fut obligé de quitter cette abbaye et se retira dans sa famille, sous la conduite de ses oncles dont l'un était Monsieur Pasquier, curé de Crannes et l'autre Monsieur Barbot, curé de Lamnay. Mais la tourmente révolutionnaire ne tarda pas à arracher Monsieur Pasquier à sa famille et à le contraindre à s'exiler avec son oncle Monsieur Barbot, dans l'île de Jersey. Il n'y resta pas longtemps, envoyé secrètement en France pour prendre connaissance de l'état des choses. Il se réfugia à Crannes dans la maison familiale. Mais voilà que le bruit se répand que Monsieur Louis Pasquier a émigré et qu'actuellement il est chez son père. Une troupe de gens armés vient pendant la nuit cerner la maison. Prévenu par sa famille, à demi-nu, il se précipite par une croisée, au même instant une vive fusillade se fait entendre. Heureusement il n'est pas atteint. Connaissant la localité, il parvient à s'échapper. Mais à quelque temps de là, il est arrêté par une troupe de soldats qui battaient la campagne.

Une jeune dame parente de Monsieur l'Abbé Pasquier et qui plus tard deviendra sa tante apprend l'arrestation de son parent. Elle demande grâce pour lui auprès du capitaine, en donnant pour motif sa grande jeunesse et qu'il n'est pas prêtre. A force d'instance, elle obtint de cet officier que l'exécution soit retardée jusqu'au soir et elle promet de lui remettre un certificat de l'autorité locale qui atteste que Monsieur Pasquier n'est pas émigré. Mais le certificat promis n'arrive point, les soldats, qui avaient dépouillé Monsieur Louis Pasquier de sa montre et de son argent, demandent sa mort à grands cris. Le capitaine, quoique plein d'humanité, craignant de se compromettre cède à leurs vociférations. On amène donc le prisonnier ; on le fait mettre à genoux ; on lui bande les yeux ; la troupe n'attend plus que l'ordre de son chef pour envoyer au patient le plomb mortel, quand arrivent plusieurs membres de sa famille qui remettent au capitaine le certificat. Le prisonnier est rendu libre.

Plus tard, Monsieur Louis Pasquier fut encore arrêté à Auvers sous Montfaucon et enfermé à l'évêché qui servait de prison. Cependant, il ne tarda pas à être relâché à cause de sa mauvaise santé. Il vint se fixer à Saint Benoît et se retira chez son frère Monsieur Félix Pasquier. Mais, il ne resta pas oisif. En effet, par décret impérial du 25 prairial an 12 (juin

1804, il fut nommé percepteur des communes de Chemiré le Gaudin, Saint Benoît et Athenay (ces deux dernières communes ont été réunies à Chemiré le Gaudin par décret impérial du 14 décembre 1809). Après cette réunion, on jugea bon de le faire entrer dans le Conseil Municipal de Chemiré.

Lorsque les églises eurent été rendues au culte catholique, Monsieur Louis Pasquier ne pouvant rentrer dans son couvent, qui était détruit, vint se présenter à Monseigneur Depidoss, alors évêque au Mans. Celui-ci voyant sa bonne disposition se hâta de lui conférer les Saints Ordres et après l'avoir ordonné prêtre le nomma de suite curé de Saint Jean du Bois. Monsieur l'Abbé Pasquier, homme

très modeste, n'avait accepté cette cure que pour se rendre utile dans un moment où les prêtres manquaient, aussi quand le clergé devint plus nombreux il résilia sa cure et continua d'habiter l'ancienne paroisse de Saint Benoît, où il avait acheté le presbytère pour la somme de 1 000 francs. Il racheta aussi en 1824, l'église que des habitants avaient acquise pour la conserver et empêcher sa destruction. C'est dans le presbytère que Monsieur Louis Pasquier vécut, pour le reste de sa longue vie, aimé et vénéré des habitants, respecté de ses confrères. Quelques années avant sa mort il voulut donner une petite fête à tous les vieillards de Saint Benoît. Au jour fixé, tous se réunirent à l'église accompagnés de petits enfants choisis pour être témoins de la cérémonie et en conserver le souvenir. Puis au sortir de l'église, tous allèrent au presbytère prendre place à une table servie comme un jour de noces. Il faut noter que Monsieur Nepveu de Bellefille, ancien maire de Chemiré, décédé en 1842, venait voir Monsieur Louis Pasquier toutes les semaines. Pour la toute petite histoire : Monsieur Pasquier avait un domestique, un cocher, une cuisinière, une vachère. Il possédait 3 chevaux, 2 cavales pour le voyage, 1 cheval de travail « muscadin ». Grâce à sa bonté, sa générosité, son souvenir restera à jamais. Il est enterré dans l'église de Saint Benoît et une stèle rappelle ses qualités.

Texte publié par Bernadette Galiègue,
Bulletin municipal de décembre 2012